

Club Rando ALTI+

Formulaire d'adhésion 2012

M. Mme Mlle

Nom Prénom.....

Adresse

.....

Code Postal Ville

E-mail

Tél. domicile Portable.....

Date de naissance : / / Profession

Niveaux de pratique souhaités (plusieurs choix possibles)

- Facile (3 heures de marche / 300 à 400 m de dénivelée)
- Facile/Moyen (3 à 4 heures de marche / jusqu'à 500 m de dénivelée)
- Moyen (jusqu'à 5 heures de marche / jusqu'à 650 m de dénivelée)
- Moyen/Sportif (jusqu'à 6 heures de marche / jusqu'à 800 m de dénivelée)
- Sportif (5 à 7 heures de marche / entre 800 et 1200 mètres de dénivelée)
- Sportif + (Pas moins de 7 heures de marche / 1200 mètres et +)

Moyen de locomotion / Covoiturage

- Je n'ai pas de véhicule J'ai un véhicule mais ne souhaite pas l'utiliser pour faire du covoiturage
- J'ai un véhicule et suis disposé à l'utiliser pour participer au covoiturage mis en place par le club. Ce véhicule dispose de places assises (chauffeur compris).

Renseignements Médicaux à fournir impérativement

La randonnée pédestre est une activité physique recommandée pour ses bénéfices sur la santé. Toutefois, il est impératif de vous assurer auprès de votre médecin traitant que votre état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique de cette activité et ce au niveau souhaité.

Merci de reporter ici (ou sur papier libre joint au présent formulaire) les informations d'ordre médical qu'il convient de communiquer aux professionnels responsables des activités du club.

- Je souffre de mais cette affection ne constitue pas une contradiction à la pratique de la randonnée en montagne.
- Je ne souffre d'aucune affection qui m'empêche de pratiquer la randonnée en montagne.

Je déclare en outre avoir reçu l'aval de mon médecin traitant pour la pratique de la randonnée pédestre.

Droit à l'image

J'autorise l'association Alti+ à diffuser les photos sur lesquelles je figure dans le cadre exclusif des articles de ses publications rendant compte des événements et activités organisés par le club auxquels j'ai participé : OUI NON

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement intérieur et des garanties de l'assurance souscrite par l'association ALTI+ pour la pratique des activités de son Club Rando. J'ai en outre bien noté que les accompagnateurs en montagne d'ALTI+ et eux seuls sont susceptibles avec l'autorisation de l'association d'utiliser les coordonnées fournies ici pour m'adresser des propositions de séjours de randonnée ou d'activités de pleine nature et que je pourrai, à tout moment, obtenir de ces derniers la suppression de leurs listes de diffusion de mes coordonnées téléphoniques, postales et électroniques.

Le/...../ 2012 Signature de l'adhérent :

Club Rando ALTI+

Formulaire d'adhésion 2012 - Notice

Adhésion et Cotisation

Les randonnées et activités proposées dans le cadre de l'association sont réservées aux membres adhérents à jour de leur cotisation annuelle. La demande d'adhésion se fait en remplissant la fiche d'adhésion conçue à cet effet (téléchargeable en ligne sur le blog du club). Elle doit être adressée au bureau de l'association à l'adresse indiquée sur la fiche et accompagnée du règlement du montant correspondant à la période d'adhésion (voir ci-dessous). Cette adhésion est subordonnée à l'agrément du bureau de l'association (qui est libre de la refuser sans avoir à justifier d'aucun motif). Elle donne lieu à la perception d'une cotisation annuelle et elle est valable jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Pour être agréée, la demande d'adhésion doit être renseignée dans sa totalité et accompagnée du règlement de la cotisation annuelle.

Le montant forfaitaire de la cotisation annuelle est de 15 euros par personne. Lorsque la demande d'adhésion est adressée au bureau entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre, le montant de la cotisation est réduit à un montant forfaitaire de 10 euros par personne. Enfin, pour une demande d'adhésion adressée au bureau entre le 1^{er} et le 31 décembre, l'intéressé peut également choisir de payer le montant de 15 euros et de bénéficier d'une période d'adhésion courant jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. La cotisation doit être réglée au plus tard le jour de la première participation à une activité et ce avant le début de ladite activité.

Date d'adhésion	Tarif	Période de validité
Entre le 1 ^{er} janvier et le 30 juin	15 €	Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours
Entre le 1 ^{er} juillet et le 30 novembre	10 €	Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours
Au cours du mois de décembre	10 €	Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours
	15 €	Jusqu'au 31 décembre de l'année suivante

Cette adhésion ouvre droit à la participation à toutes les randonnées et activités organisées par le club. Elle permet également au participant de bénéficier des garanties de l'assurance de l'association. Ces garanties couvrent la pratique de l'activité dans le cadre des sorties organisés par le club. Le contenu des garanties est le suivant au 1^{er} janvier 2011 : *Responsabilité civile – Défense / Dommages aux biens assurés / Indemnisation des dommages corporels / Recours protection juridique / Assistance.*

Les mineurs sont autorisés à participer aux activités et randonnées de l'association dans la mesure où ils sont accompagnés d'au moins un parent. A cette occasion, les parents sont expressément tenus d'informer l'encadrant de l'activité ou de la randonnée de tout problème de santé dont le mineur est ou pourrait être affecté. Les mineurs sont exonérés de cotisation annuelle.

Participation en tant que non-adhérent.

Dans certains cas et avec l'accord de l'éducateur sportif concerné, il est possible de participer à une randonnée ou activité proposée par le club sans adhérer à l'association (par exemple pour les personnes présentes à titre exceptionnel telles que des membres de la famille en vacance ou des amis en visite). Des conditions spéciales de participation sont appliquée dans ce cas (voir ci-dessous).